

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 14 mai 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre
[Hauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation3 p. (320r, 321v, 322r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 14 mai 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29839>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [14 mai 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Informations relatives à l'usine de Laeken : paiement de droits en douane de Bruxelles pour un colis, de modèles notamment, d'un poids de 1 994 kg d'une valeur de 660 F ; une somme reçue dans le cadre de l'affaire Veuve Desfossez ; dépôt de marchandises chez Bolsius ; conflit avec Van Gennip qui prétend avoir passé un accord avec Brullé de représentation des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire pour 10 ans à 100 florins par an ; prix de revient de calorifères ; approvisionnement en coke et en fonte ; à propos de cheminées ; lithographies et nouveaux clients ; dette de Louis Piette et remplacement de Scholtus.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 317/325 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Chemins de fer](#), [Conflit](#), [Estampe](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Bolsius \[monsieur\]](#)
- [Bresmal-Jacquemin \[monsieur\]](#)
- [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)
- [Desfossez \[madame\]](#)
- [Hauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie](#)
- [Piette, Louis](#)
- [Scholtus](#)
- [Van Gennip, C. J.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Nom Fonderies et manufactures Godin-Lemaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

Nom Hauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Belgique

Activité Industrie (grande)

Biographie Hauts-fourneaux établis à La Louvière (Belgique) au XIXe siècle. Eugène et Joseph Cambier en sont les gérants en 1861.

Nom Vigerie, A.

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Employé/Employée

Biographie Comptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle

d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise 14 Mai 1863

~~317~~ ³²⁰
Monsieur Godin Lemaire —
à Laeken.

J'ai bien reçu vos lettres des 3.7.10 & 12 & les 700
diferentes demandes sont notées.

Inclus facture à mon envoi du 9 Et^e en douane
à Bruxelles, p 1291. au taux du 4 spécial ; j'ai
à vous faire que, par erreur, la lettre de valise de
cet envoi porte 1990 Frs, & devrait porter 1994 Frs. Mais ;
le chemin de fer ne passe jamais ici, je pense qu'il n'
est le même sur les lieux belges & à la douane : la
valeur fiscale de cet envoi est de 660^{fr}. Mais
etonne s'il y aurait moyen de substituer le paiement
des droits à la valeur, sur ce même 660^{fr}, à tel ou
quelque qui frappe d'environ 20% sur la valeur de ces biens.

J'envoie à 10^e pour modèle la nouvelle facture
n^o 3 qui fait partie de cette expédition, je n'y ai
point compris le courrier dont je vous avais l'ampleur.

Ci-joint, l'égalité, les deux pourrirs pour la poste.

Je vous ai écrit le 174. 93 & remis du 3 Et.

1684. 21 Dispositions de Mai & Juin.

Je désire autant que possible que tout ce qui
n'est pas fabrication soit brûlé par Guise ; plus
l'affaire est forte, dites moi la somme qui
me revient ; j'advertisrai un liquidateur
à l'adhésion à l'arrangement fait & je disposerai sur
lui du disponible à ses nom & adresse S.T.T.

Je vous volontiers ce que je mettrai

105

chez Mr Bollius q'ys produis nouveau en dépôt ;
que pris tâchez de ne mettre à nouveau que moitié
de ce q' il prendra sur l'ancien dépôt, car nous
avons, avec la caisse actuelle, n'avoir plus
besoin de dépôt.

N'espitez plus rien, rien, rien, à Van Gouyss-
ni en dépôt, né en compte courant ; batez son
compte courant à ce jour & aritez le l'an
prochain fin Juin ; il m'a répondu q' nous ne
sommes pas d'accord. Prenez la peine de
lire attentivement la correspontance & celle de
Mr Brulli & adressez moi, comme papier d'affair-
es, le tout les lettres qui traitent de
comptes de voyage, représentation & dépôt, lequel
q' il est en relations avec la maison & il me fait avis
fait avec Mr Brulli un traité de 10 ans avec Mr
Brulli q' u' à 100 florins, chaque : ce ferait une
sacrifice de plus de 2000 & q' vous attentivement
tout ce qui peut nous aider à combattre cette
révolution.

	19	20
infanterie	3.43	6.23
Artillerie	72	1.71
Ammunition	4	.4
Magasin	16	31
Trésor	91	94
	4.86	9.23
fonte	104.300	234
fer	2.110	1.870
total du tirage		1.411.000

Le tirage sera réglé en fonte.

Il n'a pas fait le changement pour le vertout du nouveau tirage.

Quand je vous remplacé les pièces cassées
sous en tenez la valeur puisque vous êtes
privé en aventure pour les objets fabriqués.

Je vous ai débité de pr 300. à mes
comptes par décompte et

je vous écris le 10.09 retrait sur
Montrouz. & le 30. octobre en y g. 600.

Je n'ai point demandé de
l'ode à la douriére ; dans la prochaine intieguez m'en
la valeur pour que je puisse régler.

M. M. Camburg lui le 17 octobre 30 000 Frs
fonte N. 1.

La traite sur Bresme
est en circulation ; n'y sommes g' accord sur ce point.
Tous auroz les cheminées 19 fermantes avec
corbeille à part & supplément de pris de 7. pour la
fête entière ; les cheminées étant sans cheminées ferme
facturées à 2¹ le moins à l'augmentation. Celle
fera donc le 3¹ pour y acheter, mais y eurez pris
de facture à part : Cheminée 19 sans cheminées ...

Corbeille de cette cheminée ...

avez vous des nouvelles demandes ou de nouveaux clients
Amiens pour y lithographies ?

Avez vous réglé compte avec La Giette ?

Avez vous remplacé Scholtus ?

Agraz Monsieur mes salutations
pp^{on} le Hobin Lemaire

Trigano